COMMUNE DE BROUSSEVAL

CONVENTION

Territoriale Globale de services aux familles

PROJET

Entre :

- La Caisse des Allocations familiales de la Haute Marne représentée par la Présidente de son conseil d'administration, Madame Marie-Noëlle HUBERT et par sa Directrice, Madame Marie-Charlotte KOSSMANN-MATHON ;

ci-après dénommée « la Caf » ;

- La Communauté d'Agglomération de Saint-Dizier, Der & Blaise, représentée par son Président, Mr Quentin BRIERE ;

ci-après dénommée « la Communauté d'Agglomération » ;

- Les Communes de :
  - Brousseval, représentée par son Maire, Bruno MOITE
  - Chevillon, représentée par son Maire, Dominique MERCIER
  - Eclaron-Braucourt-Sainte-Livière, représentée par son Maire, Jean-Yves MARIN
  - Eurville-Bienville représentée par son Maire, Virginie GEREVIC
  - Saint-Dizier, représentée par son Maire, Quentin BRIERE
  - Wassy, représentée par son Maire, Jean-Alain CHARPENTIER

ci-après dénommées « les communes signataires » ;

Il est convenu et arrêté ce qui suit :

PROJET

Sommaire

CONVENTION 1

Territoriale globale de services aux familles 1

Préambule : La démarche Convention territoriale globale (CTG)..... 4

Article 1 : Objet de la convention territoriale globale de services aux familles. 6

Article 2 : Les champs d'intervention de la Caf 6

Article 3 : Les champs d'intervention respectifs de la Communauté d'Agglomération de Saint-Dizier, Der & Blaise, Communes de Saint-Dizier, Brousseval, Wassy, Eclaron-Braucourt-Sainte-Livière, Eurville-Bienville, Chevillon..... 7

Article 4 : Les objectifs partagés au regard des besoins 7

Article 5 : Engagements des partenaires 7

Article 6 : Modalités de collaboration 8

Article 7 : Echanges de données 9

Article 8 : Communication..... 9

Article 9 : Evaluation..... 9

Article 10 : Durée de la convention..... 9

Article 11 : Exécution formelle de la convention..... 10

Article 12 : Confidentialité..... 10

Annexe 1 : Le Diagnostic Partagé..... 12

1.3 Les contrats enfance jeunesse (CEJ).....
1.4 L'Animation de la Vie Sociale .....
1.5 Les Réseaux d'Ecoute, d'Appui et d'accompagnement à la parentalité (Reaap) .....
1.6 Logement.....
1.7 Accès au droit .....
Point relais-CAF à Rolampont .....

Annexe 2 - Le schéma de développement et les moyens mobilisés par chaque partenaire dans le cadre des objectifs partagés 40

PROJET

Vu les articles L. 263-1, L. 223-1 et L. 227-1 à 3 du Code de la sécurité sociale ;

Vu le Code de l'action sociale et des familles ;

Vu la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions ;

Vu la loi n° 2004-809 du 13 août 2004 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions ;

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu l'arrêté du 3 octobre 2001 relatif à l'action sociale des caisses d'Allocations familiales (Caf) ;

Vu la convention d'objectifs et de gestion (Cog) arrêtée entre l'Etat et la Caisse nationale des Allocations familiales (Cnaf) ;

Préambule : La démarche Convention territoriale globale (CTG)

Acteur majeur de la politique sociale, la Caf de la Haute-Marne assure quatre missions essentielles :

- Aider les familles à concilier vie professionnelle, vie familiale et vie sociale,
- Soutenir la fonction parentale et faciliter les relations parents-enfants,
- Accompagner les familles dans leurs relations avec l'environnement et le cadre de vie,
- Créer les conditions favorables à l'autonomie, à l'insertion sociale et au retour à l'emploi des personnes et des familles.

La Caf contribue à une offre globale de services aux familles au moyen du versement des prestations légales, du financement des services et des structures ainsi que de l'accompagnement des familles.

La dimension territoriale de la Convention territoriale globale de services souligne la volonté de la Caf de s'investir fortement en proximité des territoires. L'aspect global affirme la volonté d'élaborer un projet de territoire sur tous les champs d'interventions partagés : accès aux droits et inclusion numérique, petite enfance, enfance, soutien à la parentalité, jeunesse, animation de la vie sociale, logement et cadre de vie, pour lesquels la Caf apporte une expertise reconnue, une ingénierie et des outils.

La Convention Territoriale Globale de services aux familles (CTG) est une démarche partenariale qui traverse toutes les missions et champs d'activité de la Caisse d'Allocations Familiales.

La Convention Territoriale Globale constitue un levier stratégique pour :

- Renforcer la coopération et la gouvernance partenariale,
- Faciliter la mutualisation et la mobilisation efficiente des fonds en garantissant la bonne utilisation des finances publiques et en évitant les doublons d'intervention,
- Rationaliser les instances partenariales existantes.

Elle synthétise les compétences partagées entre la Caf et l'Etablissement Public de coopération Intercommunale (la Communauté d'Agglomération de Saint-Dizier, Der & Blaise) et les communes signataires (en l'occurrence les communes de Brousseval, Chevillon, Eclaron-Braucourt-Sainte-Livière, Eurville-Bienville, Saint-Dizier, Wassy) sur lesquelles des engagements communs ont été discutés et actés, et constitue un cadre politique qui vise à :

- S'accorder sur un projet de territoire adapté aux besoins des familles sur la base d'un diagnostic partagé,

- Définir des orientations et objectifs partagés dans le cadre d'un plan d'actions.

Elle contribue aussi à une plus grande efficience, lisibilité et complémentarité des actions menées en direction des familles d'un territoire.

De ce fait, elle apporte de la lisibilité territoriale à la politique familiale et favorise, in fine, le développement et l'amélioration du service rendu aux familles.

Cette démarche politique s'inscrit dans le schéma départemental des services aux familles 2020-2023 de la Haute-Marne.

PROJET

Article 1 : Objet de la convention territoriale globale de services aux familles

La Convention territoriale globale (CTG) est un engagement politique et stratégique qui permet de partager un projet de territoire sur les champs d'interventions communs entre une collectivité territoriale et la Caf.

La présente convention vise à définir le projet stratégique global du territoire ainsi que ses modalités de mise en œuvre.

Ce projet est établi à partir d'une analyse conduite par la Caf, la Communauté d'Agglomération de Saint-Dizier, Der & Blaise qui vise à mutualiser les connaissances des besoins des familles et de leur situation sur le territoire et fait apparaître au sein du diagnostic en Annexe 1 :

- Les caractéristiques territoriales détaillées,
- L'offre de structures de proximité, d'équipements et de services à la famille.

Par ailleurs, la CTG a pour objet de décliner un schéma d'intervention des objectifs partagés (Annexe 2) qui vise à :

- Identifier les besoins prioritaires sur le territoire de la communauté de communes ;
- Définir les champs d'intervention à privilégier au regard de l'écart offre/besoin ;
- Optimiser l'offre existante et/ou développer une offre nouvelle afin de favoriser un continuum d'interventions sur les territoires.

Afin d'intervenir en cohérence avec les orientations générales de la Branche famille et de développer et améliorer les services aux familles, la Caf de la Haute-Marne, la Communauté d'Agglomération de Saint-Dizier, Der & Blaise souhaitent formaliser leur démarche au sein de la présente convention territoriale globale (CTG) document cadre politique et stratégique qui permet de partager un projet de territoire sur les champs d'intervention commun.

Article 2 : Les champs d'intervention de la Caf

Les interventions de la Caf, en matière d'optimisation de l'existant et de développement d'actions nouvelles, sur le territoire de la Communauté d'Agglomération de Saint-Dizier, Der & Blaise concernent les domaines ci-après :

- La petite enfance : aider les familles à concilier vie professionnelle, vie familiale et vie sociale par l'accompagnement et le financement des modes d'accueil petite enfance ;
- L'enfance et la jeunesse : accompagner le parcours éducatif des enfants âgés de 3 à 17 ans et soutenir les jeunes dans leur parcours d'accès à l'autonomie ;
- La parentalité : soutenir la fonction parentale et faciliter les relations parents-enfants via l'accompagnement technique et financier d'actions de soutien à la parentalité (REAAP) et la création d'un Lieu d'Accueil Enfants Parents (LAEP) ;
- L'animation de la vie sociale : accompagner les familles dans leurs relations avec l'environnement et le cadre de vie par le soutien aux structures d'animation sociale ;
- L'accès aux droits : créer les conditions favorables à l'autonomie, à l'insertion sociale et professionnelle des personnes et des familles par le versement de prestations (allocations familiales, minima sociaux, aides au logement…) ;

PROJET

Article 3 : Les champs d'intervention respectifs de la Communauté d'Agglomération de Saint-Dizier, Der & Blaise et des communes de, Brousseval, Chevillon, Eclaron-Braucourt-Sainte-Livière, Eurville-Bienville, Saint-Dizier et Wassy

La Communauté d'Agglomération de Saint-Dizier, Der & Blaise est compétente en matière de Petite Enfance dans le cadre de sa compétence « Action sociale d'intérêt communautaire ».
Conformément à la délibération du Conseil communautaire du 27 février 2020, et à compter du 1er juillet 2020, sont en particulier définis d'intérêt communautaire, la gestion des relais d'assistantes maternelles de Saint-Dizier, Brousseval et La Porte du Der, la gestion des deux structures multi-accueil de la petite enfance de Saint-Dizier, celles de Wassy, de Montier-en-Der, la gestion des micro-crèches de Droyes et Sommevoire, et le soutien à la structure d'accueil de Chevillon.

Dans le cadre de leur clause générale de compétences, les communes sont compétentes pour tous les domaines non transférées à la Communauté d'Agglomération et notamment en matière scolaire, péri et extrascolaire.

Article 4 : Les objectifs partagés au regard des besoins

Dans l'objectif d'optimiser l'offre existante et/ou de développer une offre nouvelle et de favoriser un continuum d'interventions sur les territoires, les parties conviennent que les objectifs communs de développement et de coordination des actions et services porteront sur les missions et les programmes ci-après :

Propositions d'objectifs partagés suite à l'étude du diagnostic de territoires :

- Thématiques Petite enfance
- Thématique Enfance et Jeunesse
- Thématique Parentalité
- Thématique Animation de la vie sociale
- L'accès aux droits

L'annexe 2 à la présente convention précise les moyens mobilisés par chacun des partenaires dans le cadre des champs d'intervention conjoint. Cette annexe fait apparaître, par champ, la globalité des moyens mobilisés et précise :

- La nature et le niveau de l'offre de service aux familles,
- Les moyens humains et financiers mobilisés.

Article 5 : Engagements des partenaires

Les partenaires s'engagent à mettre en œuvre les moyens nécessaires pour atteindre les objectifs qu'ils se sont assignés dans le cadre de la présente convention.

La présente convention ne saurait avoir pour conséquence de porter atteinte aux dispositifs et aux outils relevant des compétences propres de chacune des parties, lesquelles restent libres de contracter ou d'engager toute action ou toute intervention qu'elles jugeront nécessaire et utile.

PROJET

A cet égard, la présente convention ne peut pas empêcher l'une ou l'autre des parties de passer convention avec ses partenaires habituels.

Les engagements pris par l'une des parties signataires ne pourront pas davantage être remis en cause par la signature de la présente convention.

Les parties conviennent qu'elles ne pourront en aucun cas se prévaloir des dispositions de la présente convention si elle s'avère contraire aux stipulations de la convention d'objectifs et de gestion signée entre l'Etat et la Cnaf.

Article 6 : Modalités de collaboration

Pour mener à bien les objectifs précisés de la présente convention, les parties décident de mettre en place les instances suivantes :

- **Un comité de pilotage**, composé de représentants de la Caf, de la Communauté d'Agglomération de Saint-Dizier, Der et Blaise.

Il sera co-piloté par le Directeur de la Caf de la Haute-Marne, le Président de la Communauté d'Agglomération de Saint-Dizier, Der & Blaise, et le Maire de chaque commune signataire ou leur représentant respectif.

Le secrétariat permanent est assuré par la Caf.

Les missions de cette instance sont les suivantes :

- Assurer et valider le contenu de la convention : offre existante, besoins identifiés, objectifs et projets à mettre en œuvre dans les différents domaines,
- Porter une attention particulière aux initiatives et aux actions innovantes du territoire, en conformité avec les axes de progrès de la politique familiale,
- Assurer le suivi de la réalisation des objectifs et de la concrétisation des projets,
- Contribuer à renforcer la coordination entre les partenaires dans leurs interventions respectives,
- Veiller à la complémentarité des actions engagées,
- Assurer l'évaluation des effets de la convention.

Le comité de pilotage se réunit au minimum une fois par an, sur le 4ème trimestre, permettant ainsi de dresser un bilan des actions sur l'année et de programmer les actions à venir.

- **Un comité opérationnel** animé par le conseiller technique Caf et les représentants de la Communauté d'Agglomération (Direction Jeunesse et Solidarité), avec pour missions :

- À partir du diagnostic partagé de l'offre existante et des besoins du territoire, faire des propositions quant aux projets à mettre en œuvre dans les différents domaines retenus,
- Décliner de façon opérationnelle les objectifs et les projets validés par le comité de pilotage, dans le cadre du schéma territorial des services avec une mise en œuvre dans les délais impartis,
- Contribuer à l'évaluation des effets de la convention.

Le comité opérationnel se réunit au minimum deux fois par an.

Les parties s'engagent à mobiliser des moyens humains (personnels qualifiés et en quantité) et matériels (données, statistiques, etc.) nécessaires à la réalisation des obligations définies dans la présente convention.

PROJET

Les parties conviennent d'un commun accord que des personnes ressources en fonction des thématiques repérées pourront participer aux instances en fonction des besoins et à titre consultatif.

Article 7 : Echanges de données

Les parties s'engagent réciproquement à se communiquer toutes les informations utiles dans le cadre de l'exécution de la présente convention.

A ce titre, la présente convention constitue le cadre général d'éventuels échanges de données dans le respect des :

- Dispositions législatives et réglementaires s'imposant à chaque partenaire, notamment au regard de la loi n° 78-17 du 6 Janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés,
- Décisions, avis ou préconisations de la Commission nationale de l'informatique et des libertés.

A compter de la date de signature figurant ci-dessous, les demandes d'échange de données par l'une des parties feront obligatoirement l'objet d'une étude d'opportunité et de faisabilité de l'autre partie.

Les parties s'engagent à mentionner, dans tout document interne ou externe, la source des données.

Article 8 : Communication

Les parties décident et réalisent, d'un commun accord, les actions de communication relatives à la présente convention.

Les supports communs font apparaître les logos de chacune des parties.

Dans le cadre des actions de communication respectives couvrant le champ de la présente convention, chaque partie s'engage à mentionner l'action de l'autre partie.

Article 9 : Evaluation

Une évaluation est réalisée annuellement et à l'issue de la présente convention.

Cette évaluation annuelle, consolidée en comité opérationnel et présentée au comité de pilotage, doit permettre d'adapter les objectifs en fonction des évolutions constatées.

Toute évaluation entraînant une modification de la présente convention ou des annexes peut faire l'objet d'un avenant signé entre les parties.

Article 10 : Durée de la convention

La présente convention, est conclue, à compter du 1er janvier 2020 jusqu'au 31 décembre 2024 inclus.

Elle peut être résiliée par l'une ou l'autre des parties, sous réserve du respect d'un délai de préavis de trois mois, formalisée par lettre recommandée avec avis de réception.

PROJET

En cas de résiliation de la présente convention, les parties seront tenues des engagements pris antérieurement à celle-ci jusqu'à leur terme.

Article 11 : Exécution formelle de la convention

Toute modification fera l'objet d'un avenant par les parties.

Cet avenant devra notamment préciser toutes les modifications apportées à la convention d'origine ainsi qu'à ses annexes.

Si l'une quelconque des stipulations de la présente convention est nulle, au regard d'une règle de droit en vigueur ou d'une décision judiciaire devenue définitive, elle sera réputée non écrite, mais les autres stipulations garderont toute leur force et leur portée.

En cas de différences existantes entre l'un quelconque des titres des clauses et l'une quelconque des clauses, le contenu de la clause prévaudra sur le titre.

Article 12 : Confidentialité

Les parties sont tenues, ainsi que l'ensemble de leur personnel, au secret professionnel, à l'obligation de discrétion et à l'obligation de confidentialité pour tout ce qui concerne les faits, informations, études et décisions dont elles auront eu connaissance durant l'exécution de la présente convention et après son expiration.

PROJET

Fait à Chaumont,

Le

En deux exemplaires.

Cette convention comporte 16 pages paraphées par les parties et les sept annexes énumérées dans le sommaire.

PROJET

La Caisse d'Allocations Familiales de la Haute-Marne		BROUSSEVAL	CHEVILLON	ECLARON BRAUCOURT SAINTE-LIVIERE
La Présidente	La Directrice	Le Maire,	Le Maire,	Le Maire,
Marie-Noëlle HUBERT	Marie-Charlotte KOSSMANN-MATHON	Bruno MOITE	Dominique MERCIER	Jean-Yves MARIN
La Communauté d'Agglomération de Saint-Dizier, Der & Blaise		**EURVILLE/BIENVILLE**	**SAINT-DIZIER**	**WASSY**
Le Président,		Le Maire,	Le Maire,	Le Maire,
Quentin BRIERE		Virginie GEREVIC	Quentin BRIERE	Jean-Alain CHARPENTIER

PROJET

La Communauté d'Agglomération de Saint-Dizier Der et Blaise

1. ► Le Territoire

La CA de Saint-Dizier Der et Blaise est composée de 60 communes.
Il est dénombré 57 888 habitants sur ce territoire. La densité de population est de 62,3 habitants au km² inférieure à la densité de population de la France (104,9 h/km²).
Les communes d'Ambrières, de Cheminon, d'Hauteville, de Landricourt, de Maurupt-Le-Montois, de Saint-Eulien, de Saint-Vrain, de Sapignicourt, de Trois-Fontaines-l'Abbaye et de Vouillers sont situées sur le département de la Marne.

Carte 1 : Evolution annuelle moyenne de la population entre 2012 et 2017

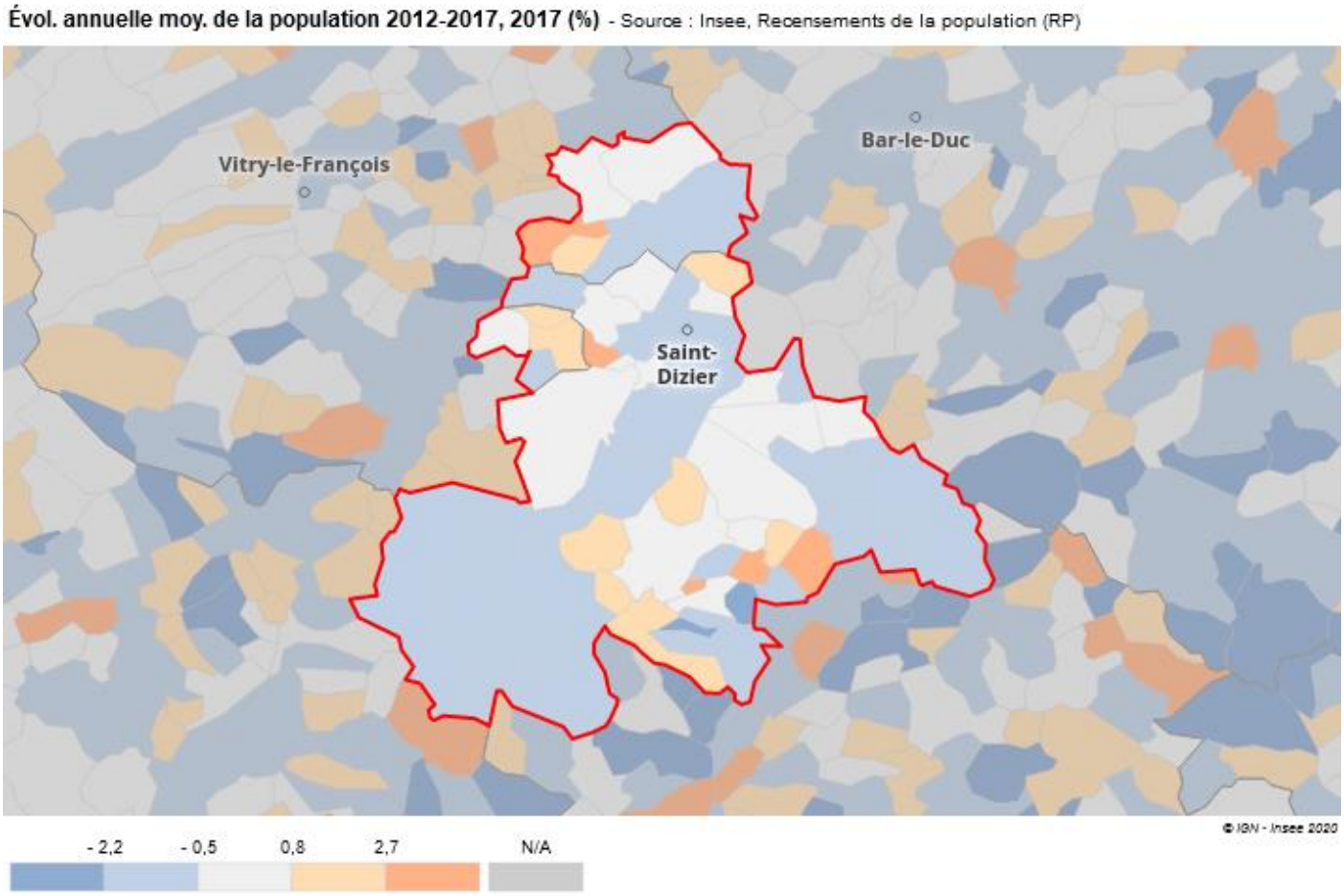

La population diminue de 1 % sur la commune de Saint-Dizier.
Sur la commune de Doulevant-le-Petit, la population connait la plus forte baisse sur le territoire : -10,4 %, avec 29 habitants. La commune de Domblain connait une baisse de 2,8 % de sa population (82 habitants recensés).
Les communes d'Allichamps et Fays perdent 2 ,1 % de leur population (avec respectivement 343 et 75 habitants recensés). Sur les communes de Valleret et Maizières, la population augmente de plus de 3 %.

Tableau 1 : Evolution annuelle moyenne de l population

en italique : données non vérifiées

Indicateurs	CA de Saint-Dizier Der et Blaise	France
Variation de population (%)	-0,7	0,4
- due au solde naturel (%)	0	0,4
- due au solde entrées/sorties (%)	-0,7	0,1

Source : Insee, RP 2012 et 2017, exploitations principales en géographie

Sur le territoire de la CA de Saint-Dizier Der et Blaise, la population baisse de 0,7% au 01/01/2020 *(hausse de 0,4 % sur le territoire national)* due à une perte d'habitants (-0,7%) non compensée par le solde naturel (0).

Tableau 2 : Naissances Décès

Indicateurs	CA de Saint-Dizier Der et Blaise	France
Naissances domiciliées	562	747060
Décès domiciliés	624	606756

Source : Insee, État civil au 01/01/2019

Libellé	Évol. annuelle moy. de la population 2012-2017	Population municipale (historique depuis 1876) 2017
Ambrières	1,1	237
Cheminon	-0,5	618
Hauteville	0	249
Landricourt	-1,5	150
Maurupt-le-Montois	0,5	592
Saint-Eulien	-1	452
Saint-Vrain	2,8	235
Sapignicourt	1,5	414
Trois-Fontaines-l'Abbaye	-1,5	203
Vouillers	1,5	264
Allichamps	-2,1	351
Attancourt	1,3	264
Bailly-aux-Forges	1,5	148
Bettancourt-la-Ferrée	-0,5	1734
Brousseval	-1,6	703
Ceffonds	-0,6	651
Chamouilley	-1	816
Chancenay	0,9	1114
Chevillon	-1,2	1333
Curel	-1,4	418
Domblain	-2,8	82
Dommartin-le-Franc	2,5	250
Doulevant-le-Petit	-10,4	29
Éclaron-Braucourt-Sainte-Livière	-0,5	2063
Eurville-Bienville	-0,4	2097
Fays	-2,1	76
Fontaines-sur-Marne	-1,2	150
Frampas	-0,6	165

PROJET

Hallignicourt	-0,3	288
Humbécourt	-0,6	790
Bayard-sur-Marne	-1,2	1349
Laneuville-à-Rémy	1,3	66
Laneuville-au-Pont	2,8	212
Louvemont	-0,6	711
Magneux	-0,4	169
Maizières	3,3	201
Moëslains	-0,1	437
La Porte du Der	-0,6	2343
Montreuil-sur-Blaise	2,8	167
Morancourt	-0,9	136
Narcy	-0,3	252
Osne-le-Val	-0,9	263
Perthes	-1,3	530
Planrupt	-1,4	310
Rives Dervoises	-0,6	1424
Rachecourt-Suzémont	-0,9	107
Rachecourt-sur-Marne	-0,8	790
Roches-sur-Marne	-0,5	560
Saint-Dizier	-1	24 570
Sommancourt	1,9	69
Sommevoire	-1,3	712
Thilleux	-2	79
Troisfontaines-la-Ville	-0,4	438
Valcourt	0,2	630
Valleret	3,2	61
Vaux-sur-Blaise	-0,5	383
Ville-en-Blaisois	-1,8	152
Villiers-en-Lieu	-0,4	1562
Voillecomte	1,2	542
Wassy	0	3031

Source : Insee, RP 2012 et 2017, exploitations principales en géographie

PROJET

► **<u>Cartographie du territoire</u>**

Carte 2 : Communes de la CA de Saint-Dizier, Der et Blaise

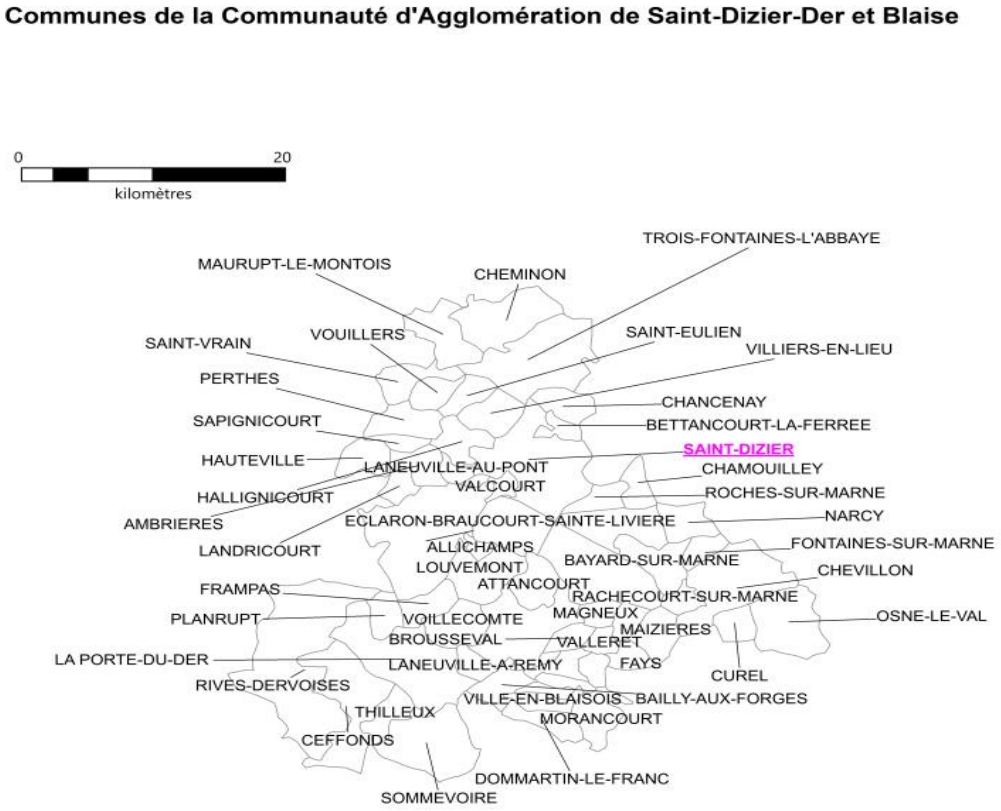

A noter que 55 % des communes (33) sont classées en zone prioritaire petite enfance. Il s'agit des communes situées sur le sud-est du territoire et au Nord de Saint-Dizier, y compris Saint-Dizier

2. ► Etat des lieux

► La localisation des structures, équipement et services

❖ *Les établissements scolaires*

Les écoles maternelles

Nom de l'établissement	Localisation	Nombre d'enfants inscrits
Ecole publique	Bettancourt-la-Ferrée	
Ecole publique Arc en Ciel	Eurville-Bienville	
Ecole publique Montier-en-Der	La Porte du Der	
Ecole publique Puellemontier	Rives Dervoises	
Ecole publique Albert Camus	Saint-Dizier	103
Ecole publique Louise Michel	Saint-Dizier	127
Ecole publique Michelet	Saint-Dizier	97
Ecole publique Gambetta	Saint-Dizier	83
Ecole publique Langevin Wallon	Saint-Dizier	58
Ecole publique Lucie Aubrac	Saint-Dizier	79
Ecole publique	Hauteville	
Ecole publique	Saint-Eulien	
Ecole privée Assomption	Saint-Dizier	116

Les écoles élémentaires et / ou primaires (maternelle et/ou primaire)

Nom de l'établissement	Localisation	Nombre d'enfants inscrits
Ecole primaire publique	Bayard-sur-Marne	
Ecole élémentaire publique	Bettancourt-la-Ferrée	
Ecole primaire publique	Brousseval	
Ecole primaire publique	Ceffonds	
Ecole primaire publique Yvon Regin	Chamouilley	
Ecole primaire publique	Chancenay	
Ecole primaire publique	Chevillon	
Ecole primaire publique	Curel	
Ecole primaire publique	Dommartin le Franc	
Ecole élémentaire publique	Eclaron Braucourt Ste Livière	
Ecole élémentaire publique Les Sequoias	Eurville-Bienville	
Ecole primaire publique	Humbécourt	
Ecole élémentaire publique Montier-en-Der	La Porte du Der	
Ecole élémentaire publique Robert-Magny	La Porte du Der	
Ecole primaire publique Pierre Niederberger	Louvemont	
Ecole primaire publique	Magneux	
Ecole élémentaire publique La Mediolanaise	Möeslains	
Ecole primaire publique	Rachecourt sur Marne	
Ecole élémentaire publique Droyes	Rives Dervoises	
Ecole élémentaire publique Louze	Rives Dervoises	
Ecole primaire publique Longeville sur la Laine	Rives Dervoises	
Ecole élémentaire publique Albert Camus	Saint-Dizier	157
Ecole élémentaire publique Jules Ferry	Saint-Dizier	166
Ecole élémentaire publique Gambetta	Saint-Dizier	144

PROJET

Ecole élémentaire publique Jean de la Fontaine	Saint-Dizier	192
Ecole primaire publique Langevin Wallon (maternelle / élémentaire)	Saint-Dizier	58 / 114
Ecole élémentaire publique Lucie Aubrac	Saint-Dizier	137
Ecole primaire publique Diderot (maternelle / élémentaire)	Saint-Dizier	58 / 85
Ecole primaire publique Jean Mace-Arago (maternelle / élémentaire)	Saint-Dizier	85 / 176
Ecole primaire publique Charles Péguy (maternelle / élémentaire)	Saint-Dizier	59 / 112
Ecole primaire privé Assomption	Saint-Dizier	177
Ecole primaire publique	Sommevoire	
Ecole primaire publique Les Hirondelles	Valcourt	
Ecole primaire publique du Vieux Chêne	Vaux sur Blaise	
Ecole primaire publique Le Villarais	Villiers en Lieu	
Ecole primaire publique	Voillecomte	
Ecole primaire publique Camille Claudel	Wassy	
Ecole élémentaire publique	Landricourt	
Ecole élémentaire publique	Saint-Vrain	
Ecole élémentaire publique	Trois Fontaines L'Abbaye	
Ecole élémentaire publique	Vouillers	

Les collèges

Nom de l'établissement	Localisation	Nombre d'enfants inscrits
Collège public René Rollin	Chevillon	
Collège public Jean Renoir	La Porte du Der	
Collège public Anne Frank	Saint-Dizier	419
Collège public Luis Ortiz	Saint-Dizier	421
Collège public de la Noue	Saint-Dizier	386
Collège privé Estic	Saint-Dizier	503
Collège privé Don Bosco	Saint-Dizier	34
Collège public Paul Claudel	Wassy	

Les lycées

Nom de l'établissement	Localisation	Nombre d'enfants inscrits
Lycée général et technologique public St Exupéry	Saint-Dizier	565
Lycée professionnel public St Exupéry	Saint-Dizier	274
Lycée général et technologique public Blaise Pascal	Saint-Dizier	
Lycée professionnel public Blaise Pascal	Saint-Dizier	
Lycée privée Estic	Saint-Dizier	361
Lycée professionnel privé Estic	Saint-Dizier	173
Lycée des métiers public Emile Baudot	Wassy	

PROJET

Les centres de formations pour apprentis

Nom de l'établissement	Localisation	Nombre d'enfants inscrits
Centre de Formations pour les Apprentis Interpro 52	Saint-Dizier	
Centre de formation des apprentis de l'industrie	Saint-Dizier	

Les établissements spécialisés

Nom de l'établissement	Localisation	Nombre d'enfants inscrits
Etablissement Régional Enseignement Adapté Pré O Saules	Wassy	
Institut Médico-Educatif Bois l'Abbesse	Saint-Dizier	
Institut Médico-Educatif Lucy Lebon	Montier en Der	
Institut Médico-Educatif Association Dervoise d'Action Sociale et Médico-Sociale	Puellmontier	
Institut Thérapeutique, Educatif et Pédagogique Lucy Lebon	Montier en Der	
Institut Thérapeutique, Educatif et Pédagogique Lucy Lebon	Saint-Dizier	

❖ ***Les équipements sportifs présents sur le territoire***

LOCALISATION	NB	TYPE D'EQUIPEMENT	INSTALLATION
Saint-Dizier	1	Piste d'athlétisme	Lycée BLAISE PASCAL
Saint-Dizier	1	Bassin de natation - Bassin sportif de natation	COMPLEXE DE NATATION
Saint-Dizier	1	Equipement d'activités de forme et de santé - Bassin d'exercices aquatiques	T2 Gym
Saint-Dizier	1	Equipement d'activités de forme et de santé - Bassin d'exercices aquatiques	T2 Gym
Saint-Dizier	1	Terrain extérieur de petits jeux collectifs - Terrain de beach-volley	Base Aérienne 113
Bettancourt-la-Ferrée	1	Equipement de cyclisme - Piste de bicross	BICROSS
Montier-en-Der	1	Salle ou terrain spécialisé - Salle de billard	COSEC
Saint-Dizier	1	Boulodrome - Terrain de pétanque	Boulodrome des clefmonts
Bayard-sur-Marne	1	Equipement équestre - Carrière	ECURIES DE L'ETALON NOIR
Rachecourt-sur-Marne	1	Equipement équestre - Carrière	LA FERME DE LARA
Saint-Dizier	1	Equipement équestre - Carrière	CENTRE EQUESTRE DE SAINT-DIZIER
Éclaron-Braucourt-Sainte-Livière	1	Equipement équestre - Carrière	LES ECURIES DES IRIS
Eurville-Bienville	1	Salle multisports - Salle multisports	Centre socio sportif pour le judo et le tennis de table
Wassy	1	Circuit/piste de sports mécaniques - Circuit de vitesse	TERRAIN DE BUGGY
Wassy	1	Divers équipements Sports de nature -	CIRCUIT DE RANDONNEE

PROJET

		Boucle de randonnée	N°28 "Des Hommes et du Fer"
Wassy	1	Divers équipements Sports de nature - Boucle de randonnée	CIRCUIT DE RANDONNEE N°116 "Des Leschères"
Louvemont	1	Divers équipements Sports de nature - Boucle de randonnée	CIRCUIT DE RANDONNEE N°103 " du Canal des Fabriques"
Éclaron-Braucourt-Sainte-Livière	1	Divers équipements Sports de nature - Boucle de randonnée	CIRCUIT DE RANDONNEE N°105 "du Vieux Der"
Saint-Dizier	1	Divers équipements Sports de nature - Boucle de randonnée	CIRCUIT DE RANDONNEE N°98 "Marne - Ornel"
Bettancourt-la-Ferrée	1	Plateau EPS - Plateau EPS/Multisports/city-stades	CITY STADE
Chamouilley	1	Plateau EPS - Plateau EPS/Multisports/city-stades	CITY STADE
Saint-Dizier	2	Court de tennis - Court de tennis	ESPACE JEAN MEFFERT - Terrue Battue
Montier-en-Der	2	Court de tennis - Court de tennis	COSEC
Chancenay	2	Court de tennis - Court de tennis	Tennis
Allichamps	1	Court de tennis - Court de tennis	COURT DE TENNIS
Éclaron-Braucourt-Sainte-Livière	2	Court de tennis - Court de tennis	COURTS DE TENNIS
Saint-Dizier	6	Court de tennis - Court de tennis	ESPACE JEAN MEFFERT
Saint-Dizier	1	Court de tennis - Court de tennis	COMPLEXE 7 DES ACIERIES
Saint-Dizier	1	Court de tennis - Court de tennis	Base Aérienne 113
Saint-Dizier	2	Court de tennis - Court de tennis	COMPLEXE 7 DES ACIERIES
Saint-Dizier	4	Court de tennis - Court de tennis	ESPACE JEAN MEFFERT Cours Suzanne Lenglen
Éclaron-Braucourt-Sainte-Livière	1	Divers équipements Sports de nature - Boucle de randonnée	CIRCUIT DE RANDONNEE N°104 " de Presqu'île en presqu'île"
Bettancourt-la-Ferrée	1	Salle de combat - Dojo / Salle d'arts martiaux	COMPLEXE JEAN JAURES
Montier-en-Der	1	Salle de combat - Dojo / Salle d'arts martiaux	DOJO
Saint-Dizier	1	Salle de combat - Dojo / Salle d'arts martiaux	Lycée SAINT-EXUPERY
Wassy	1	Salle de combat - Dojo / Salle d'arts martiaux	GYMNASE
Saint-Dizier	1	Salle de combat - Dojo / Salle d'arts martiaux	Gymnase de la Noue
Saint-Dizier	1	Salle de combat - Dojo / Salle d'arts martiaux	DOJO DE MARNAVAL
Chevillon	1	Divers équipements Sports de nature - Boucle de randonnée	CIRCUIT DE RANDONNEE N°58 "entre Plateaux et Vallées"
Louvemont	1	Divers équipements Sports de nature - Boucle de randonnée	CIRCUIT DE RANDONNEE N°30 "Forêt du Der"
Saint-Dizier	1	Bassin de natation - Fosse à plongeon	CENTRE NAUTIQUE
Wassy	2	Pas de tir - Pas de tir aux plateaux	BALL TRAP
Bettancourt-la-Ferrée	1	Bowling - Bowling	BOWLING SP 52
Bettancourt-la-Ferrée	1	Salle multisports - Salle multisports	COMPLEXE JEAN JAURES
Chamouilley	1	Salle multisports - Salle multisports	COMPLEXE SPORTIF
Chevillon	1	Salle multisports - Salle multisports	GYMNASE
Éclaron-	1	Salle multisports - Salle multisports	GYMNASE

PROJET

Braucourt-Sainte-Livière			
Montier-en-Der	1	Salle multisports - Salle multisports	GYMNASE FONDATION LUCY LEBON
Saint-Dizier	1	Salle multisports - Salle multisports	Lycée SAINT-EXUPERY
Saint-Dizier	1	Salle multisports - Salle multisports	Collège ANNE FRANK
Saint-Dizier	1	Salle multisports - Salle multisports	Groupe scolaire AUBRAC
Saint-Dizier	1	Salle multisports - Salle multisports	GYMNASE JEAN MOULIN (B)
Saint-Dizier	1	Salle multisports - Salle multisports	Site PASTEUR
Saint-Dizier	1	Salle multisports - Salle multisports	Lycée SAINT-EXUPERY
Saint-Dizier	1	Salle multisports - Salle multisports	Base Aérienne 113
Saint-Dizier	1	Salle multisports - Salle multisports	Lycée BLAISE PASCAL
Eurville-Bienville	1	Salle multisports - Salle multisports	GYMNASE
Saint-Dizier	1	Salle multisports - Salle multisports	Gymnase de la Noue
Saint-Dizier	1	Salle multisports - Salle multisports	Etablissement CHARLES PEGUY
Saint-Dizier	1	Salle multisports - Salle multisports	SITE DE LA MJC

❖ ***Les équipements culturels présents sur le territoire***

Type d'équipement	Nom de l'équipement	Localisation
Bibliothèque	Bibliothèque municipale	Bettancourt la Ferrée
Médiathèque	Médiathèque municipale	Chancenay
Médiathèque	Médiathèque municipale	Chevillon
Médiathèque	Médiathèque municipale	Villiers en Lieu
Centre d'interprétation de la fonderie	Metallurgic park	Dommartin le Franc
Hippodrome	Crouée	Montier-en-Der
Bibliothèque intercommunale	Pays du Der	Montier-en-Der
Musée municipal		Saint-Dizier
Cinéma	Ciné quai	Saint-Dizier
Château		Saint-Dizier
Centre Culturel	Les Fuseaux	Saint-Dizier
Théâtre		Saint-Dizier
Conservatoire intercommunal	Conservatoire Jean Wiener	Saint-Dizier et antenne à Wassy
Médiathèque intercommunale	Val de Blaise	Wassy
Théâtre	La Forgerie	Wassy
Haras national		Montier en Der
Musée	Musée Protestant de la Grange de Wassy	Wassy
Musée	Musée du Souvenir Français et du Combattant	Saint-Dizier
Musée	Musée de l'école d'autrefois	Roches sur Marne
Musée	Musée du Vélo	Trois Fontaines l'Abbaye
Musée	Musée du Sapeur-Pompier	Louvemont

PROJET

❖ ***Les services s'adressant aux jeunes de plus de 16 ans sur le territoire***

- Orientation et insertion professionnelle

Centre d'Information et d'Orientation de Saint-Dizier : *54 Rue Gambetta 52100 Saint-Dizier*
Mission Locale de Saint-Dizier : *4 Rue Godard Jeanson 52100 Saint-Dizier*
Mission de Lutte contre le Décrochage Scolaire : *Cité scolaire Saint Exupéry 82 Rue Anatole France 52100 Saint-Dizier*

- Animation et éducation populaire

Centre socioculturel municipal: *9 Bis Rue Marcel Thil 52100 Saint-Dizier*
Centre Laïque d'Education et de Loisirs : *Espace Jean Meffert 52100 Saint-Dizier*

- Santé

Pos'Ado Maison des Adolescents : *31 Avenue de la République 52100 Saint-Dizier*

Centre de Médecine Préventive : Rue Godard Jeanson 52100 Saint-Dizier

Planning Familial : Hôpital Geneviève Anthonioz de Gaulle 52100 SAINT-DIZIER

Mod'Ado : Centre Hospitalier de la Haute-Marne 52100 SAINT-DIZIER

Centre Médico-Psycho-Pédagogiques APAJH 52, 25 avenue de Verdun, 52100 SAINT-DIZIER

- Judiciaire

Protection Judiciaire de la Jeunesse : Rue Gambetta 52100 Saint-Dizier

3. Les données relatives aux allocataires CAF du territoire de la Communauté d'Agglomération de Saint-Dizier Der et Blaise

Nombre d'allocataires et nombre de personnes couvertes au 30/06/2019

Communes	*Nombre total d'allocataires*	*Nombre total de personnes couvertes*
AMBRIERES	*22*	*64*
CHEMINON	*87*	*243*
HAUTEVILLE	*34*	*113*
LANDRICOURT	*18*	*62*
MAURUPT LE MONTOIS	*88*	*251*
SAINT EULIEN	*60*	*194*
SAINT VRAIN	*32*	*113*
SAPIGNICOURT	*65*	*230*
TROIS FONTAINES L ABBAYE	*23*	*70*
VOUILLERS	*38*	*124*
ALLICHAMPS	*48*	*154*
ATTANCOURT	*42*	*134*
BAILLY AUX FORGES	*18*	*50*
BETTANCOURT LA FERREE	*199*	*558*
BROUSSEVAL	*111*	*283*
CEFFONDS	*78*	*237*
CHAMOUILLEY	*139*	*352*
CHANCENAY	*133*	*351*
CHEVILLON	*211*	*580*
CUREL	*79*	*216*

PROJET

DOMBLAIN	*9*	*21*
DOMMARTIN LE FRANC	*34*	*96*
DOULEVANT LE PETIT	*n.c*	*n.c*
ECLARON BRAUCOURT SAINTE LIVIERE	*326*	*964*
EURVILLE BIENVILLE	*364*	*970*
FAYS	*7*	*20*
FONTAINES SUR MARNE	*22*	*61*
FRAMPAS	*16*	*44*
HALLIGNICOURT	*44*	*120*
HUMBECOURT	*109*	*368*
BAYARD SUR MARNE	*199*	*546*
LANEUVILLE REMY	*7*	*22*
LANEUVILLE AU PONT	*23*	*85*
LOUVEMONT	*115*	*319*
MAGNEUX	*24*	*74*
MAIZIERES	*24*	*80*
MOESLAINS	*71*	*188*
LA PORTE DU DER	*435*	*952*
MONTREUIL SUR BLAISE	*20*	*54*
MORANCOURT	*22*	*57*
NARCY	*25*	*86*
OSNE LE VAL	*44*	*105*
PERTHES	*91*	*241*
PLANRUPT	*43*	*120*
RIVES DERVOISES	*187*	*523*
RACHECOURT SUZEMONT	*16*	*54*
RACHECOURT SUR MARNE	*148*	*380*
ROCHES SUR MARNE	*76*	*242*
SAINT DIZIER	***6182***	***12909***
SOMMANCOURT	*10*	*33*
SOMMEVOIRE	*99*	*244*
THILLEUX	*5*	*17*
TROISFONTAINES LA VILLE	*58*	*173*
VALCOURT	*85*	*215*
VALLERET	*8*	*25*
VAUX SUR BLAISE	*47*	*145*
VILLE EN BLAISOIS	*18*	*59*
VILLIERS EN LIEU	*215*	*652*
VOILLECOMTE	*86*	*262*
WASSY	*565*	*1312*
CA DE SAINT-DIZIER DER ET BLAISE	***11405***	***27220***

Les données inférieures à 5 sont portées à « n.c » en raison du secret statistique mais prises en compte dans les totaux.
Source : ALLSTAT, FR6_0619

PROJET

Carte 3 : Nombre total d'allocataires par commune.

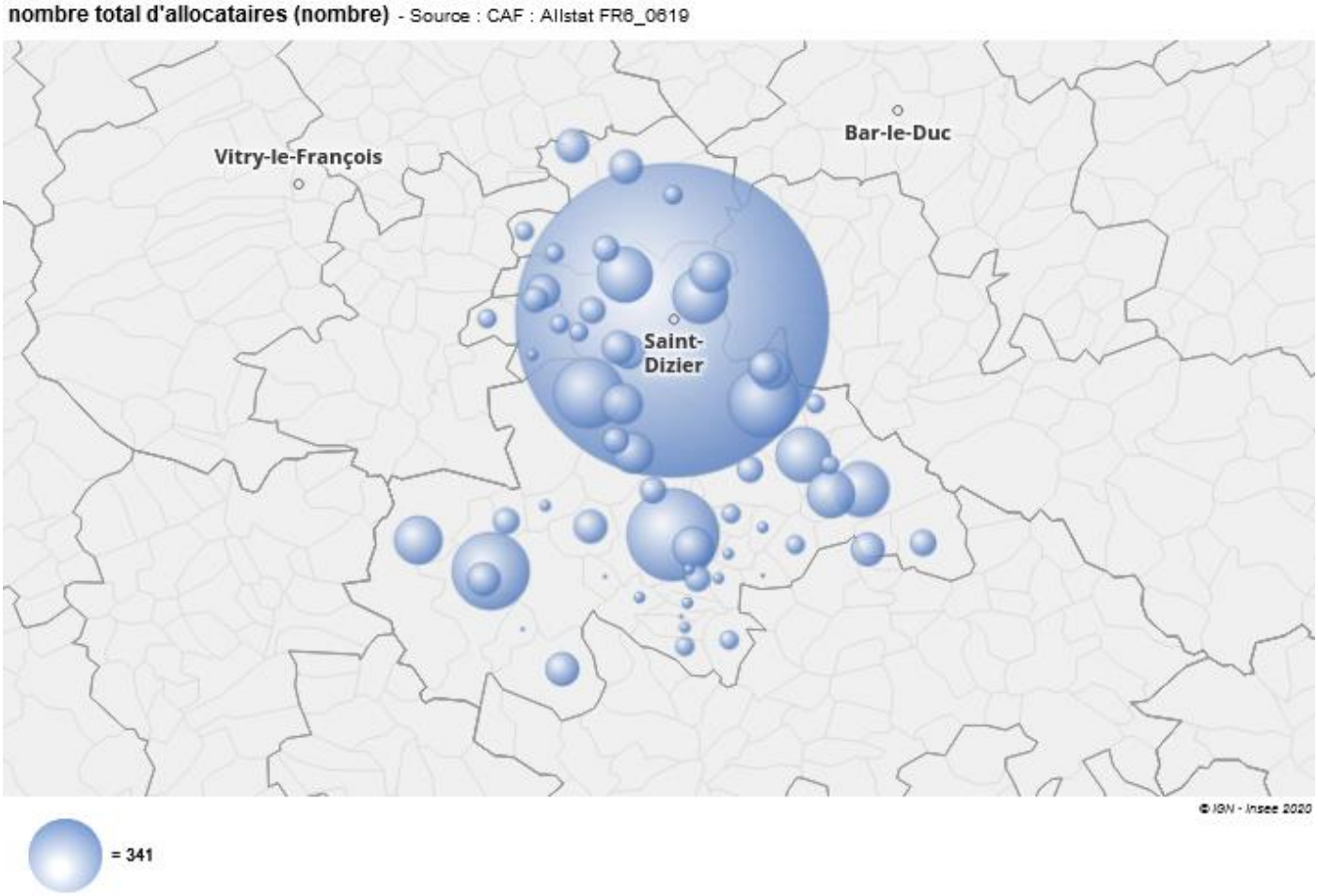

Les allocataires résident principalement sur la commune de Saint-Dizier.

Nombre d'enfants par tranches d'âge.

Communes	Nombre d'enfants de 0 à 2 ans	Nombre d'enfants de 3 à 5 ans	Nombre d'enfants de 6 à 11 ans	Nombre d'enfants de 12 à 15 ans	Nombre d'enfants de 16 à 17 ans	Nombre d'enfants de 18 à 19 ans
AMBRIERES	n.c	6	11	7		
CHEMINON	14	13	39	23	11	
HAUTEVILLE	n.c	13	18	9	n.c	
LANDRICOURT	n.c	8	12	8	n.c	
MAURUPT LE MONTOIS	14	18	46	28	16	
SAINT EULIEN	11	13	43	18	n.c	
SAINT VRAIN	8	9	21	14	n.c	
SAPIGNICOURT	14	20	46	16	16	
TROIS FONTAINES L'ABBAYE	10	7	6	n.c	6	
VOUILLERS	n.c	9	24	9	n.c	
ALLICHAMPS	14	7	24	19	n.c	
ATTANCOURT	10	9	15	8	n.c	
BAILLY AUX FORGES	6	6	8	n.c	n.c	
BETTANCOURT LA FERREE	31	35	87	42	15	12
BROUSSEVAL	14	19	40	28	16	
CEFFONDS	11	14	40	35	9	
CHAMOUILLEY	27	28	53	30	10	
CHANCENAY	25	24	48	32	16	
CHEVILLON	42	36	80	57	38	
CUREL	8	15	29	20	n.c	5
DOMBLAIN	n.c	n.c	7	n.c	n.c	
DOMMARTIN LE FRANC	8	6	9	7	n.c	
DOULEVANT LE PETIT	n.c	n.c	n.c	n.c	n.c	
ECLARON BRAUCOURT SAINTE LIVIERE	64	92	154	77	38	16
EURVILLE BIENVILLE	61	70	141	94	29	25
FAYS	n.c	n.c	n.c	n.c	n.c	
FONTAINES SUR MARNE	8	n.c	12	6	6	
FRAMPAS	n.c	n.c	7	n.c	n.c	
HALLIGNICOURT	7	8	16	13	n.c	7
HUMBECOURT	23	23	65	34	16	
BAYARD SUR MARNE	29	37	61	51	32	
LANEUVILLE REMY	n.c	n.c	5	n.c	n.c	
LANEUVILLE AU PONT	8	9	13	15	n.c	
LOUVEMONT	24	30	45	32	n.c	
MAGNEUX	n.c	n.c	15	13	n.c	
MAIZIERES	5	n.c	14	7	n.c	
MOESLAINS	14	12	17	n.c	9	
LA PORTE DU DER	38	56	131	99	33	24
MONTREUIL SUR BLAISE	5	n.c	7	5	n.c	6
MORANCOURT	5	n.c	15	n.c	n.c	
NARCY	5	n.c	15	12	n.c	5
OSNE LE VAL	n.c	5	18	8	n.c	
PERTHES	15	21	32	20	n.c	
PLANRUPT	8	8	17	10	n.c	
RIVES DERVOISES	35	31	99	51	19	

PROJET

RACHECOURT SUZEMONT	n.c	n.c	8	n.c	n.c	
RACHECOURT SUR MARNE	21	22	57	39	22	
ROCHES SUR MARNE	23	20	42	24	12	
SAINT DIZIER	697	733	1586	987	485	367
SOMMANCOURT	n.c	n.c	n.c	n.c	n.c	
SOMMEVOIRE	12	18	30	22	8	
THILLEUX	n.c	n.c	n.c	9	n.c	
TROISFONTAINES LA VILLE	17	12	29	12	6	
VALCOURT	17	17	24	13	9	
VALLERET	n.c	5	n.c	6	n.c	
VAUX SUR BLAISE	8	10	19	18	6	
VILLE EN BLAISOIS	n.c	8	9	8	n.c	
VILLIERS EN LIEU	39	52	106	66	24	
VOILLECOMTE	21	24	43	22	n.c	8
WASSY	66	87	162	124	57	26
CA DE SAINT-DIZIER DER ET BLAISE	1558	1737	3673	2348	1062	732

Les données inférieures à 5 sont portées à « n.c » en raison du secret statistique mais prises en compte dans les totaux.
Source : CAFDATA

Les Etablissements d'Accueil du Jeune Enfant

PROJET

Crèche, 2018 - Source : Insee, Base permanente des équipements (Bpe)

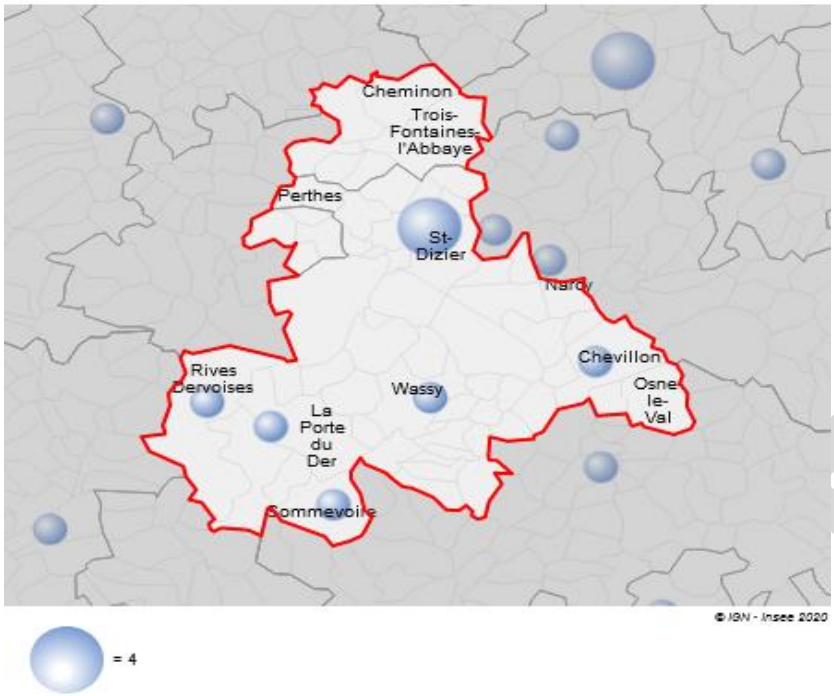

Les assistants maternels

Le taux de couverture des assistants maternels en 2017 est de 40,24% sur le territoire de la Communauté d'Agglomération et de 62,32% sur le département ;

Evolution du nombre d'assistantes maternelles actives

	EVOLUTION 2018/2014			
INDICATEUR	*CA Saint-Dizier Der et Blaise*	*Haute-Marne*	*Marne*	*France Métro*
Nb ass. Mat. actives	*-18,10%*	*-13,73%*	*-16,72%*	*-12,69%*

Sur la période 2014-2018, on observe une diminution de près de 18 % des assistantes maternelles actives sur le territoire. Cette baisse est près de 6 points par rapport au National. Les communes de Saint-Dizier et de La Porte du Der perdent respectivement 17 et 10 assistantes maternelles sur cette période.

LIEUX	Nombre d'assistantes maternelles	Nombre d'enfants de 0 à 6 ans	Enfants accueillis	Existence d'un Relais	Taux d'enfants accueillis
GROUPE 1	209	2104	325	OUI 1 antenne à Saint-Dizier	15,4%
GROUPE 2	59	422	134	OUI 1 antenne à Brousseval	31,7%

PROJET

GROUPE 3	51	271	103	NON	38,0%
GROUPE 4	69	269	119	OUI 1 antenne à Montier en Der	44,2%
GROUPE 5	77	481	145	NON	30,1%

- Groupe 1 Nord : Saint-Dizier, Ambriere, Bettancourt-la-ferree,Chancenay,Cheminon,Hallignicourt, Hauteville, Landricourt, Laneuville au pont, Maurupt-le-Montois, Moeslains, Perthes, Saint–Eulien, Saint-Vrain, Sapignicourt,Tois-Fontaines l'Abbaye, Valcourt, Villiers en Lieu, Vouillers.

- Groupe 2 Est : Wassy, Attancourt, Bailly-aux-Forges,Brousseval, Domblain, Dommartin le franc, Doulevant le Petit, Fays, Magneux, Montreuil sur Blaise, Morancourt, Rachecourt-Suzémont, Sommancourt, Trois Fontaines la ville, Valleret , Vaux sur Blaise, Voilleconte , Ville en Blaisois.

- Groupe 3 Centre : Eclaron, Allichamps, Humbécourt , Louvemont

- Groupe 4 Sud Ouest : Cefonds, Rives Dervoises, Frampas, Laneuville à Remy, Montier en Der Porte du Der, Planrupt, Sommevoire, Thilleux.

- Groupe 5 Sud Est : Bayard-sur-marne, Gourzon, Eurville-Bienville, Chamouilley, Chevillon , Curel, Fontaines –sur Marne, Maizières, Narcy, Osne-le-val , Rachecourt sur Marne, Roches sur Marne.

Sources : DIAGNOSTIC TERRITORIAL EN MATIERE D'ACCUEIL DE LA PETITE ENFANCE, COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE SAINT-DIZIER DER ET BLAISE, Juin 2017

Graphique 1 : Pyramides des âges des assistantes maternelles en 2018

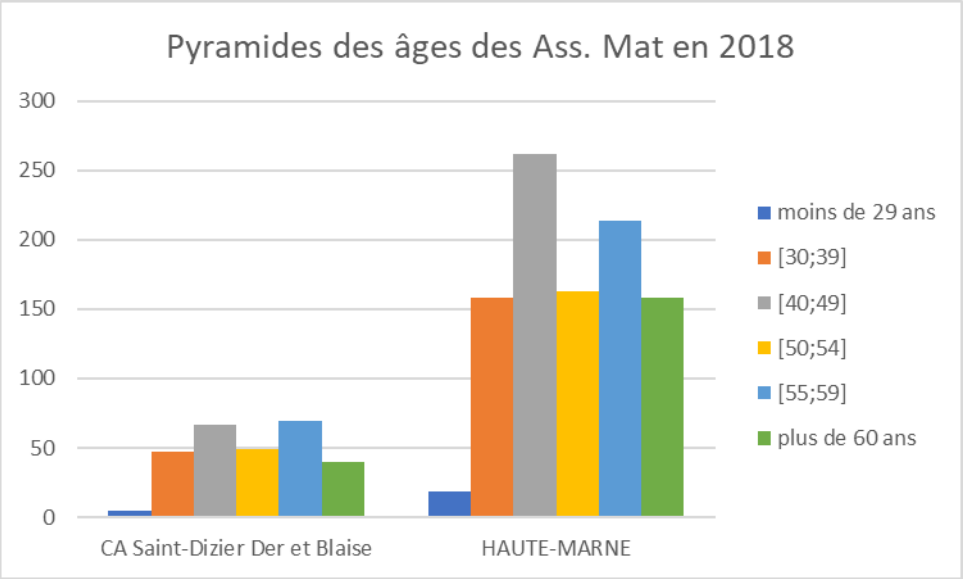

Les familles avec enfants de moins de trois ans.

Le nombre de familles avec enfants de moins de trois ans varie entre 0 pour les communes de Doulevant-Le-Petit et Thilleux et 782 pour la commune de Saint-Dizier. On compte en moyenne 30 familles avec enfants de moins de trois ans par commune sur le territoire.
41,2 % des familles avec enfants de moins de trois ans sont des couples actifs.
6,35 % des familles avec enfants de moins de trois ans sont des familles monoparentales actives.

Nombre de familles avec enfants de moins de trois ans par commune
CA de Saint-Dizier, Der et Blaise

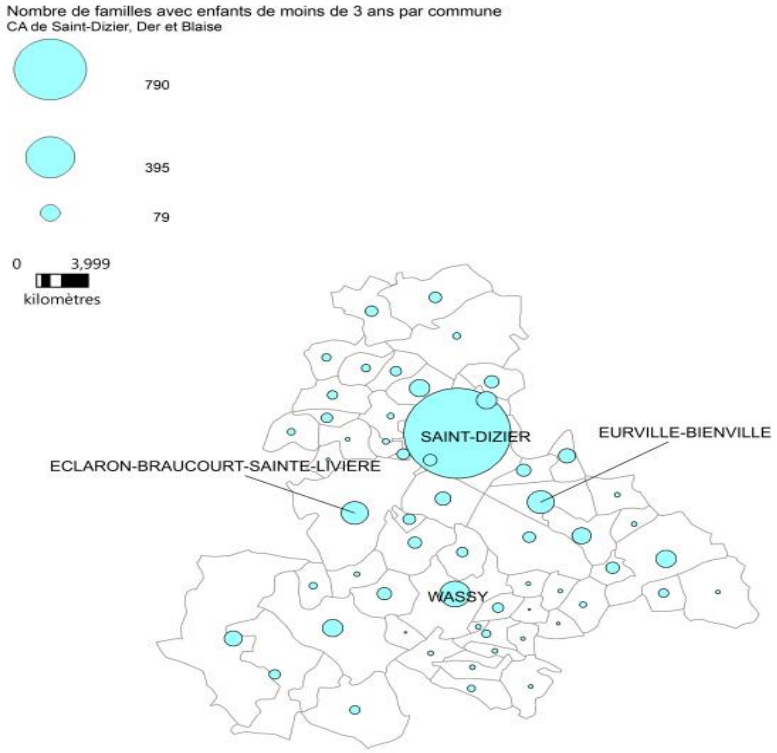

Le nombre de familles avec enfants de moins de 3 ans est concentré sur la commune de Saint-Dizier.

Les familles avec enfants de quatre à six ans.

Le nombre de familles avec enfants de quatre à six ans varie entre 0 pour les communes de Doulevant-Le-Petit et Thilleux et 481 pour la commune de Saint-Dizier. On compte en moyenne 20 familles avec enfants de moins de trois ans par commune sur le territoire.

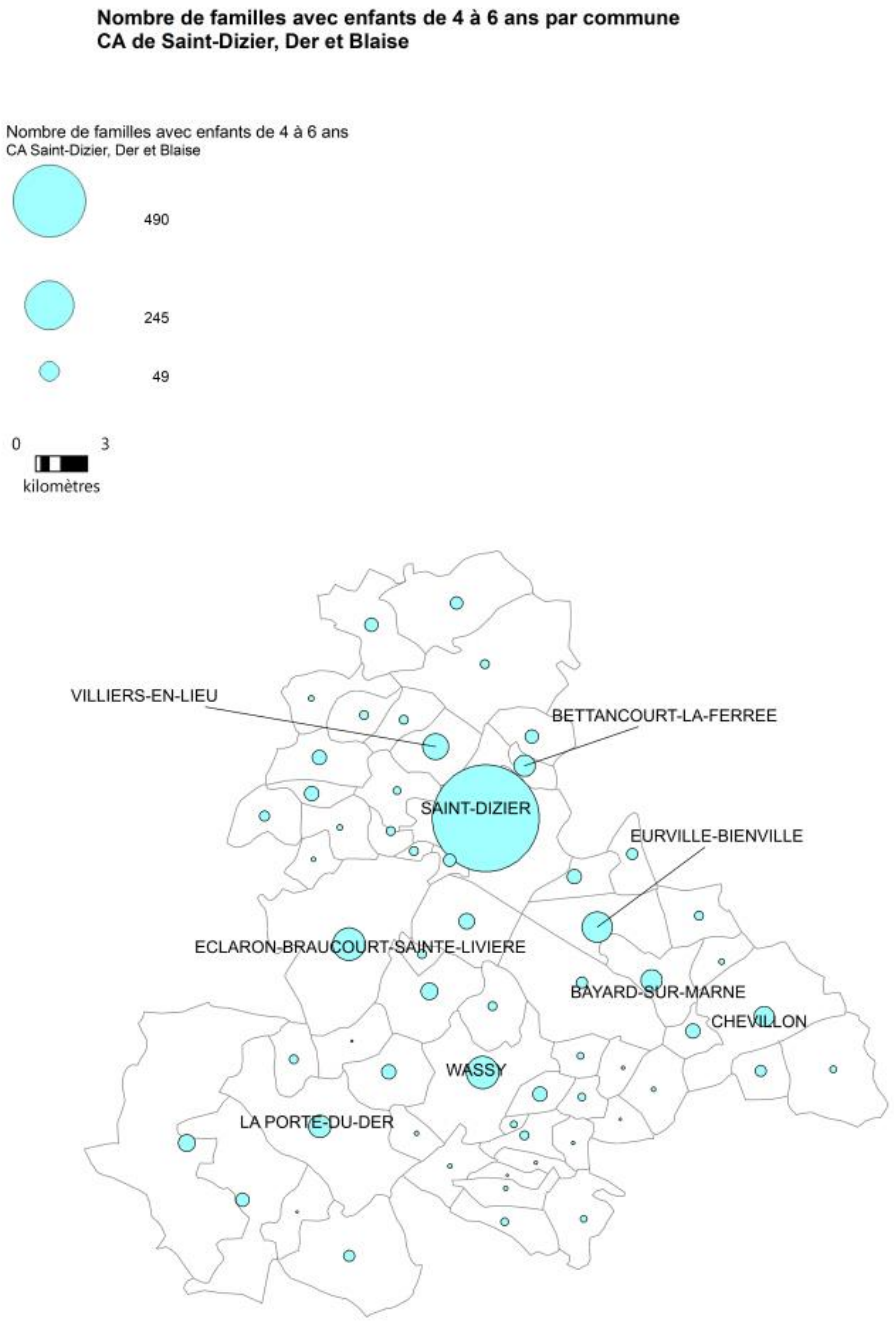

Les familles avec enfants de 4 à 6 ans résident majoritairement sur la commune de Saint-Dizier.

4. Les données relatives aux dispositifs et structures dédiées à l'enfance et la jeunesse et les contrats signés avec les collectivités locales

4.1 Les accueils dédiés à la petite enfance

Le taux de couverture petite enfance de la Communauté d'Agglomération est de 59,75% (supérieur au taux national de 58,9 %.Il est de de 60,01% pour la Commune de Saint-Dizier.

La compétence petite enfance est détenue par la Communauté d'Agglomération de Saint-Dizier, Der et Blaise en ce qui concerne les Etablissements d'Accueil du jeune enfant. Il s'agit d'une compétence partagée pour les structures RAM entre la Communauté d'Agglomération et les communes d'Eurville-Bienville et de Chevillon.

12 structures petite enfance financées par la CAF sont recensées sur ce territoire, à savoir :

- 4 structures multi-accueils collectifs
- 3 micro-crèches
- 1 crèche familiale
- 4 relais assistants maternels
- 1 lieu accueillant des enfants « le jardin de paroles » fonctionne également mais n'est pas labellisé Lieu d'accueil enfant parent et n'est pas éligible aux financements CAF
- 1 lieu accueillant des enfants et proposant des activités « éveil et jeux » au Club Léo Lagrange mais n'est pas labellisé mais est éligible aux financements REAAP

→ **MULTI-ACCUEIL du Vert-Bois - SAINT-DIZIER**

- Année d'ouverture : 1969
- Lieu : la structure est située dans le quartier du Vert-Bois à Saint-Dizier.
- Présentation du service : Accueil régulier, occasionnel ou d'urgence d'enfants âgés de 10 semaines à cinq ans révolus.
- Capacité d'accueil : 65 places. Un agrément modulé est mis en place sur les plages horaires 7h30-8h00 (20 places) – 8h00-9h15 (50 places) -17h30-18h00 (40 places) et 18h00-19h15 (10 places).
- Gestionnaire : Communauté d'Agglomération de Saint-Dizier, Der & Blaise.
- Horaires d'ouverture : 7h30 à 19h15.
- Taux d'occupation au 31/12/2019 : 86,22 %.

→ **MULTI-ACCUEIL Centre-Ville – SAINT-DIZIER**

- Date d'ouverture : 1962
- Lieu : structure située au centre-ville : Avenue de la République – 52100 SAINT-DIZIER
- Présentation du service : Accueil régulier, occasionnel ou d'urgence d'enfants âgés de 10 semaines à cinq ans révolus.
- Capacité d'accueil : 52 places
- Gestionnaire : Communauté d'Agglomération de Saint-Dizier, Der & Blaise.
- Horaires d'ouverture : 7H00 0 18H30
- Taux d'occupation au 31/12/2019 : 76,43 %

→ **MULTI-ACCUEIL « Le Petit Prince » - WASSY**

- Date d'ouverture : 02 novembre 2011.
- Lieu : 33 rue du Lieutenant-Colonel Dubois - 52130 Wassy

PROJET

- Présentation du service : Accueil régulier, occasionnel ou d'urgence d'enfants âgés de 10 semaines à 5 ans révolus.
- Capacité d'accueil : 15 places. Un agrément modulé est mis en place sur les plages horaires 7h30-8h30 (7 places) – 8h30-9h30 (10 places) et 17h30-18h30 (5 places)
- Gestionnaire : Communauté d'Agglomération de Saint-Dizier, Der & Blaise.
- Horaires d'ouverture : 7h30 à 18h30.
- Taux d'occupation au 31/12/2019 : 89,77 %.

→ **MULTI-ACCUEIL « Crèche N' Do » - LA PORTE DU DER**

- Date d'ouverture : 02 novembre 2014.
- Lieu : 2, rue des Saisons - 52220 MONTIER-EN-DER
- Présentation du service : Accueil régulier, occasionnel ou d'urgence d'enfants âgés de 10 semaines à cinq ans révolus.
- Capacité d'accueil : 25 places. Un agrément modulé est mis en place sur les plages horaires 7h30 -8h00 (5 places) – 8h00-9h00 (15 places) – 17h00-18h00 (10 places) – 18h00-18h30 (5 places).
- Gestionnaire : Communauté d'Agglomération de Saint-Dizier, Der & Blaise depuis le 01/07/2019 (auparavant, gestion associative).
- Horaires d'ouverture : 7h30 à 18h30.
- Taux d'occupation au 31/12/2019 : 79,42 %.

→ **MICRO-CRECHE « Les P'tits Loupiots » - RIVES DERVOISES**

- Date d'ouverture : 02 janvier 2012
- Lieu : 10 route de Montier – Droyes – Rives Dervoises
- Présentation du service : Accueil régulier, occasionnel ou d'urgence d'enfants âgés de 10 semaines à cinq ans révolus.
- Capacité d'accueil : 10 places. Un agrément modulé est mis en place sur les plages horaires 7h00-7h30 (3 places) et 18h00-18h30 (7 places).
- Gestionnaire : Communauté d'Agglomération de Saint-Dizier, Der & Blaise depuis le 01/07/2019 (auparavant gestion associative).
- Horaires d'ouverture : 7h00 à 18h30
- Taux d'occupation au 31/12/2019 : 79,42 %

→ **MICRO-CRECHE « Som'Pouce » - SOMMEVOIRE**

- Date d'ouverture : 1er juin 2015
- Lieu : 1 Place de la mairie - 52220 SOMMEVOIRE
- Présentation du service : Accueil régulier, occasionnel ou d'urgence d'enfants âgés de 10 semaines à trois ans révolus.
- Capacité d'accueil : 10 places. . Un agrément modulé est mis en place sur les plages horaires 6h30-7h30 (3 places) – 7h30-8h00 (5 places) et 17h45-18h30 (3 places)
- Gestionnaire : Communauté d'Agglomération de Saint-Dizier Der et Blaise depuis le 01/07/2019 (auparavant, gestion associative).
- Horaires d'ouverture : 6h30 – 18h30
- Taux d'occupation au 31/12/2019 : 62,65 %

→ **MICRO-CRECHE « Les mini pitchs » - CHEVILLON**

- Date d'ouverture : 01 décembre 2014
- Lieu : 10 Place de l'Ariet 52170 CHEVILLON
- Présentation du service : Accueil régulier ou d'urgence d'enfants âgés de 2 mois ½ à 4 ans

PROJET

- Capacité d'accueil : 10 places. Un agrément modulé est mis en place sur les plages horaires : de 7h à 8h (5 places), et de 18h à 19h (5 places)
- Gestionnaire : Association ADMR Haute-Borne
- Horaires d'ouverture : 7h à 19h
- Taux d'occupation au 31/12/2019 :71,49 %

→ **CRECHE FAMILIALE « Les Rafalous » - MOESLAINS**

- Date d'ouverture : .25 août 2008
- Lieu : Crèche familiale base aérienne 113-52100 Saint Dizier. Locaux appartenant au Ministère des Armées.
- Présentation du service : Accueil régulier et familial d'enfants âgés de 8 semaines à 3 ans révolus.
- Capacité d'accueil : 20 places – 8 assistantes maternelles
- Gestionnaire : Institut de Gestion Sociale des Armées
- Horaires d'ouverture : 7h30 – 18h00
- Taux d'occupation au 31/12/2019 : 83,85 %

→ **Relais Assistants Maternels de SAINT-DIZIER**

- Date d'ouverture : 01 février 1995
- Gestionnaire : Communauté d'Agglomération de Saint-Dizier Der et Blaise depuis le 01/07/2020 (auparavant, structure gérée par l'Association Relais Petite Enfance).
- Champ territorial : 23 communes du secteur Nord de la Communauté d'Agglomération de Saint-Dizier Der et Blaise.
- Lieu : 28 BIS rue Lalande – 52100 SAINT-DIZIER. Locaux dédiés au RAM, qui appartiennent à la Ville de Saint-Dizier. Utilisation également des locaux de « la maison ») les matins uniquement (8h30 – 11h45) et du gymnase Arago les matins sur les temps extrascolaires. Le RAM est présent deux fois par mois sur le quartier du Vert-Bois dans les locaux du centre socioculturel municipal.
- Nombre d'assistant(e)s maternel(le)s agréées sur le territoire : 263 assistantes maternelles dont 216 en activité.
- Période contractuelle : 01/01/2019 au 31/12/2022.
- Présentation du service : 2 animatrices (1 ETP et 0,7 ETP) accueillent, informent et accompagnent les assistants maternels et les parents, et organisent des animations collectives en direction des professionnels et des enfants qu'elles ont en garde, ainsi que des actions concourant à la professionnalisation des assistants maternels.
  Le RAM développe depuis 2020 la mission supplémentaire « Promotion de l'activité des assistants maternels ».

→ **Relais Assistants Maternels « Les P'tits Dervois » - LA PORTE DU DER**

- Date d'ouverture : décembre 2005
- Gestionnaire : Communauté d'Agglomération de Saint-Dizier Der et Blaise depuis le 01/07/2020 (auparavant, structure gérée par l'Association Relais Petite Enfance).
- Champ territorial : 14 communes de l'ancienne Communauté de Communes du Pays du Der (territoire situé à l'Ouest de la Communauté d'Agglomération).
- Lieu : 1 ter Avenue de Champagne – Montier en Der – 52220 LA PORTE DU DER
- Nombre d'assistant(e)s maternel(le)s sur le territoire : assistantes maternelles.
- Période contractuelle :
- Présentation du service : 1 animatrice à temps partiel (0,5 ETP) accueille, informe et accompagne les assistants maternels et les parents, et organise des animations collectives en direction des professionnels et des enfants qu'elles ont en garde, ainsi que des actions concourant à la professionnalisation des assistants maternels.

→ **Relais Assistants Maternels du Val de Blaise – BROUSSEVAL**

- Date d'ouverture : 02 Janvier 2016
- Gestionnaire : Communauté d'Agglomération de Saint-Dizier Der et Blaise depuis le 01/07/2020 (auparavant, structure gérée par l'Association Relais Petite Enfance).
- Champ territorial : 19 communes (territoire situé au Sud-Ouest de la Communauté d'Agglomération).
- Lieu : 11 rue du Moulin – 52130 BROUSSEVAL ; Structure située dans un local initialement aménagé pour accueillir une micro-crèche.
- Nombre d'assistant(e)s maternel(le)s sur le territoire : assistantes maternelles. 51 assistantes maternelles dont 46 actives.
- Période contractuelle : 01/01/2018 au 31/12/2020.
- Présentation du service : 1 animatrice à temps partiel (0,5 ETP) accueille, informe et accompagne les assistants maternels et les parents, et organise des animations collectives en direction des professionnels et des enfants qu'elles ont en garde, ainsi que des actions concourant à la professionnalisation des assistants maternels

→ **Relais Assistants Maternels de la Vallée de la Marne – EURVILLE-BIENVILLE /CHEVILLON**

- Date d'ouverture : 08 Janvier 2018
- Gestionnaire Commune d'Eurville-Bienville
- Champ territorial : 11 communes de l'ancienne Communauté de Communes de la Vallée de la Marne (territoire situé au Sud-Est de la Communauté d'Agglomération).
- Lieu : - Local principal : 15 rue de la Marne – 52410 EURVILLE-BIENVILLE (local dédié au RAM).
- Nombre d'assistant(e)s maternel(le)s sur le territoire : assistantes maternelles.
- Délocalisation d'activités sur la commune de Chevillon : bureau situé au sein de la micro-crèche « Les mini- pitchs » (local dédié) et actions collectives organisées dans une salle de l'accueil e loisirs, situé à proximité de la micro-crèche (locaux partagés).
- Période contractuelle : 01/01/2018 au 31/12/2019,
- Présentation du service : 1 animatrice à mi-temps 17 h 50 par semaine anime le Ram, accueillent, informent et accompagnent les assistants maternels, les parents et leurs enfants. et organisent des animations collectives en direction des professionnels et des enfants qu'elles ont en garde, ainsi que des actions concourant à la professionnalisation des assistants maternels

→ **«Le jardin de paroles » - SAINT-DIZIER**

- Gestionnaire : Association « jardin de paroles ». Président : Dr HOFFMAN
- Présentation du service : Lieu de rencontre parents-enfants, non agrée CAF
- Nombre d'accueillant par séance : 1 infirmière puéricultrice mise à disposition par le CHHM
- Lieu : 2 Avenue Pasteur – 52100 Saint-Dizier. Locaux mis à disposition par l'OPH.
- Horaires d'ouverture : mardi et vendredi de 9h à 11h

1.2 Les accueils de loisirs et les garderies

La compétence jeunesse est détenue par les communes.

16 accueils de loisirs et 4 garderies

- 1 ALSH à Bettancourt la Ferrée géré par Sports et Loisirs de l'Ornel Centre Aéré : extrascolaire

PROJET

- 1 ALSH à Braucourt géré par le Centre Culturel Haut-Marnais : extrascolaire
- 1 ALSH à Brousseval géré par la commune de Brousseval : périscolaire et extrascolaire
- 1 ALSH à Chancenay géré par Sports et Loisirs de l'Ornel Centre Aéré : extrascolaire
- 1 ALSH à Chevillon les Pitchounets géré par l'ADMR Haute-Borne : périscolaire et extrascolaire
- 1 ALSH à Eclaron Braucourt Sainte Livière géré par la commune d'Eclaron Braucourt Ste Livière : périscolaire et extrascolaire
- 1 ALSH à Eurville-Bienville géré par le CCAS d'Eurville-Bienville : périscolaire et extrascolaire
- 1 ALSH à Eurville-Bienville géré par les Francas : extrascolaire
- 1 ALSH à La Porte du Der géré par la Porte du Der ALSH les P'tits Loups : extrascolaire
- 1 ALSH à Louvemont géré par le Centre Culturel Haut-Marnais : extrascolaire
- 1 ALSH à Saint-Dizier géré par Scouts et Guides de France : extrascolaire
- 1 ALSH à Saint-Dizier géré par le Clel : périscolaire
- 1 ALSH à Saint-Dizier géré par l'Association de Quartier du Grand Lachat : périscolaire et extrascolaire
- 1 ALSH à Vaux sur Blaise géré par la Commune de Vaux sur Blaise : extrascolaire
- 1 ALSH à Villiers en Lieu géré par l'Association Culturelle et Sportive : extrascolaire

- 1 ALSH à Wassy géré par la commune de Wassy : périscolaire

→ <u>Garderie périscolaire</u>

- 1 Garderie à Saint Dizier
- 1 Garderie à Rachecourt sur Marne
- 1 Garderie à Droyes

→ <u>Garderie extrascolaire</u>

- 1 garderie pour les 5 – 11 ans sur trois sites pendant les 15 jours de chaque vacances scolaires (hors Noël) et sur tous le mois de juillet à Saint-Dizier

1.3 Les contrats enfance jeunesse (CEJ)

→ Un Contrat Enfance Jeunesse a été signé entre la CA de Saint-Dizier, la Ville de Saint-Dizier, la commune d'Eclaron Braucourt Sainte Livière, la commune de Rachecourt, la commune des Rives Dervoises, la commune de Brousseval et la commune de Wassy, la commune d'Eurville-Bienville et la CAF, le 01/01/2016 jusqu'au 31/12/2019.

→ Un Contrat Enfance Jeunesse a été signé entre la commune de Chevillon et la CAF, le 01/01/2016 jusqu'au 31/12/2019.

1.4 Les contrats locaux d'accompagnement à la scolarité (CLAS

13 actions CLAS portées par 5 structures

<u>CLAS Centre Socioculturel municipal de Saint-Dizier</u>

Le Centre Socioculturel municipal de Saint-Dizier propose six actions dans le cadre du CLAS 2019/2020.

PROJET

Cinq actions s'adressent aux élèves des écoles élémentaires Camus, Jean de la Fontaine, Lucie Aubrac, Langevin Wallon et Jean Macé. Une action est consacrée aux collégiens du collège Anne Frank et Luis Ortiz. Les actions se déroulent en quartier prioritaire Politique de la Ville.

CLAS Association de Quartier du Grand Lachat

L'AQGL propose trois actions CLAS à destination des élèves des écoles élémentaires Lucie Aubrac, Langevin Wallon, Bettancourt.
Ces actions concernent les classes du CP au CM2 et se situent dans une zone de Réussite Educative Prioritaire.

CLAS de Montier en Der

La mairie de Montier-en-Der met en place une action CLAS à destination des élèves de l'école élémentaire de la Courterie.

CLAS de Wassy

A destination des élèves de l'école primaire Camille CLAUDEL, la mairie de WASSY offre une action CLAS à raison de trois rencontres par semaine.

CLAS Initiales

L'association Initiales accueille des enfants des écoles Jean de la Fontaine, Lucie Aubrac et Langevin-Wallon et des collégiens (Anne Frank, Louis Ortiz et La Noue).
Avec un public issu majoritairement du Quartier Prioritaire de la Ville, l'association propose 2 actions CLAS les mercredis et samedis à la médiathèque municipale.

1.5 L'Animation de la Vie Sociale

Deux structures d'animation de la vie sociale

Le centre socioculturel municipal de Saint-Dizier

Depuis le 1er septembre 2019, le centre socioculturel géré par la Ville de Saint-Dizier bénéficie de l'agrément « Centre Social », délivré par le Conseil d'Administration de la Caf le 11 décembre 2019, durant sa phase de préfiguration jusqu'au 31 août 2020.

L'Association de Quartier du Grand Lachat

Créée en 1978, l'Association de Quartier du Grand Lachat est composée d'habitants et gère depuis 1992 une « maison de quartier » située à Saint-Dizier dans un site qualifié de «zone enclavée sensible».
L'Association de Quartier du Grand Lachat est reconnue comme un espace de vie sociale depuis 2006 par la Caisse d'Allocations Familiales de la Haute Marne, année à laquelle le Conseil d'Administration de la Caf a accordé le premier agrément du projet social de l'association.
De ce fait, l'association bénéficie de la prestation de service « animation locale », destinée aux petites structures de proximité d'animation de la vie sociale.

1.6 Les Réseaux d'Ecoute, d'Appui et d'accompagnement à la parentalité (Reaap)

6 actions REAAP proposées par 5 opérateurs

PROJET

Le Club Leo Lagrange est porteur de deux actions dans le cadre du Réseau d'Ecoute, d'Appui et d'Accompagnement à la Parentalité.
L'action « Ateliers mieux vivre en famille » a pour objectif de répondre aux questions parentalité à travers des séances d'information sur des thématiques définies avec les parents. Durant la séance, des ateliers sont organisés pour occuper les enfants.
L'action « Ateliers Eveil et jeux » s'organise autour de 54 séances d'ateliers avec les enfants de 3 à 6 ans et leurs parents autour du thème de la nature, et propose des rencontres entre professionnels et parents, des sorties pédagogiques et familiales.

L'association Initiales organise des rencontres thématiques consacrées à des questions relatives à la parentalité, et répondant aux besoins et attentes des parents dans son action intitulée « l'accompagnement des parents et des acteurs de terrain : les ateliers thématiques ».

Des groupes de paroles mensuels sont proposés par l'UNAFAM dans le cadre de son action parentalité « Groupes de paroles » à destination des familles de malades psychiques.

L'association Aide aux Mères et aux Familles à Domicile (AMFD) ouvre un « accueil libre aux familles » du territoire de Chevillon et de ses alentours dans le cadre de son action REAAP.

L'ADMR Haute-Marne organise un cycle de 10 conférences-débats autour des thèmes du sommeil, de la bienveillance, de la gestion des émotions, des écrans et leurs impacts, prendre du temps avec son enfant, l' alimentation, la découverte de la littérature enfantine, la prévention des accidents domestiques, le langage réparti dans les 7 micro-crèches gérées par l'ADMR, dont celle de Chevillon. L'action « Renforcer le soutien à la parentalité » est financée au titre des fonds du Réseau d'Ecoute, d'Appui et d'Accompagnement à la Parentalité.

La Ville de Saint-Dizier organise annuellement une rencontre pour les professionnels sous forme de colloque autour de la parentalité avec la présence d'intervenants professionnels et de tables rondes.

1.7 Logement Il n'existe pas de structure sur ce territoire financée par la CAF (Ex Résidence jeunes, FJT)

1.8 Promeneurs Du Net

Le dispositif « Promeneurs du Net » s'inscrit dans une démarche globale de «présence éducative sur Internet» permettant de renforcer la présence des adultes professionnels de la jeunesse, éducateurs et animateurs dans « la rue numérique » pour encadrer et éduquer les jeunes.

Ce dispositif a été développé sur le territoire avec un Promeneur du Net au sein de quatre structures :
- Pos'Ado Maison des Adolescents : 31 Avenue de la République 52100 Saint-Dizier
- Mission Locale de Saint-Dizier : 4 Rue Godard Jeanson 52100 Saint-Dizier
- Association Nationale Prévention en Alcoologie et Addictologie : 61 Avenue Alsace-Lorraine 52100 Saint-Dizier
- Centre Socioculturel municipal de Saint-Dizier : 9 Rue Marcel Thil Saint-Dizier

1.9 Accès aux droits

Point relais-CAF à Montier en Der

Le point relais est situé au 2 place de l'hôtel de ville à La porte du Der-Montier en Der aux horaires suivants :

- Mardi de 9h30 à 12h et de 14h à 17h
- Vendredi de 9h30 à 12h et de 14h à 17h

Point relais-CAF à Bayard sur Marne

Le point relais est situé au Centre commercial, rue de la gare à la MSAP de Bayard sur Marne aux horaires suivants:

- Du lundi au vendredi de 10h à 12h et de 14h30 à 16h30
- Samedi de 9h30 à 12h

Point relais-CAF à Wassy

Le point relais est situé à Place Notre Dame au CCAS de Wassy aux horaires suivants :

- Lundi de 13h à 16h45
- Jeudi de 8h15 à 12h15

Maison de la Justice et du Droit

Située au rez-de-chaussée de la Cité Administrative et Judiciaire, elle accueille les usagers tous les jours de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

1.10 Les interventions sociales

Offres de service du travail social

Les offres de Service de Travail Social en CAF se décline en offres (Offre « Séparation/Divorce », offre « Décès du conjoint », Offre « familles endeuillées par le décès d'un enfant », et offre 1ère naissance).

Les familles Allocataires CAF concernées par ces faits générateurs sont contactées par un travailleur social pour un rendez-vous par téléphone ou en présentiel.

L'objet est de procéder à l'étude des droits, d'informer l'allocataire à faire valoir tous ses droits mais aussi de proposer une orientation vers d'autres professionnels ou lieux ressources selon les points abordés, de solliciter éventuellement une aide financière dans le cadre des secours d'Urgence CAF en raison de difficultés financières à caractère exceptionnel et momentané. Il s'agit d'un entretien qui peut se renouveler dans le cadre d'un accompagnement et permettre à la famille (ou à l'allocataire) avec le soutien proposé, d'exposer, de réfléchir et de mettre en œuvre des actions afin de faire face au mieux à ses difficultés.

Séances « parents après la séparation »

Initié en 2015 par la CNAF avec différents partenaires, ce dispositif a été déployé sous la forme de séances d'informations « parents après la séparation » sur tout le territoire de la HAUTE MARNE ; Deux séances d'informations sont organisées chaque année sur le NORD du département par le CIDFF (une avec la ville de SAINT-DIZIER et l'autre en alternance sur la ville de WASSY ou de JOINVILLE).

Animées par un juriste du CIDFF de la Haute-Marne, un intervenant social de la MSA ou de la CAF et une conseillère de la Médiation Familiale de L'UDAF 52, ces séances permettent de sensibiliser et d'informer des parents susceptibles d'être dans un projet de séparation ou de le vivre, mais également toutes personnes (grands parents, parentés éloignées, ainsi que des professionnels de structures d'accueil et d'hébergement pour personnes isolées ou en

PROJET

famille, relais (…) qui ont besoin d'étayer leurs informations afin de mieux accompagner le public concerné.
Les objectifs de ces séances sont de présenter en premier lieu, les aspects psychologiques de la séparation tant au niveau des parents que pour les enfants, puis les aspects juridiques, la communication et les difficultés traversées par les parents au cours d'une séparation, et enfin de présenter les professionnels et organismes chargés d'accompagner les parents qui se séparent et les lieux ressources.

Les Commissions Locales Mensuelles

Elles sont organisées mensuellement par le Conseil Départemental de la Haute-Marne dans ses locaux et permettent de présenter des dossiers instruits par des partenaires de terrain qui assurent un suivi des familles ou de personnes seules (CCAS , Assistantes sociales du Conseil Départemental, OPH, Mission locale, UDAF (…). Des aides financières, peuvent être allouées sous forme de prêt ou de subvention, selon un règlement, pour l'accès au logement, l'équipement, pour des loyers impayés, des factures de combustibles et d'énergie, d'assurance habitation sous certaines conditions. Les décisions d'attribution se font de façon collégiale, un travail social de la CAF participe à chaque séance. Un suivi de ce public par les différents partenaires est assuré selon les dossiers.

Sous-commission des expulsions locatives

Cette commission se réunit mensuellement pour examiner les situations individuelles d'impayés de loyer de ménages allocataires ou non au titre d'une aide au logement tant auprès de bailleurs sociaux que privés.
La CAF doit transmettre en amont les données relatives à la situation socio-financière de l'allocataire (droits, informations relatives à la suspension de l'allocation logement ou de reprise) et à la situation du logement (dernier loyer connu hors charges (..)
L'objectif de cette commission étant de prévenir les expulsions locatives (Protocole Borloo) ou de conclure un protocole de cohésion sociale (2 ans) si le bail a été résilié (par décision judiciaire pour défaut de paiement de loyers et de charges) ceci en vue du rétablissement d'un nouveau bail.
Un accord doit être formalisé entre l'État, le bailleur et le locataire par la signature d'un protocole type. Les aides au logement peuvent ainsi être maintenues voir être rétroactives.

Lieux de médiation parents - enfants

- Pour les enfants confiés à l'Aide Sociale à l'Enfance : maison située rue de Vergy
- Pour les enfants ayant une décision du juge pour enfants : centre socioculturel municipal 2 samedi après-midi par mois avec l'ADAJ
- Pour les enfants dans le cadre de la Réussite Educative : La Maison, 28Bis rue Lalande
    - Accueil ados 2 samedis après-midi par mois avec un éducateur municipal
    - Accueil parents – enfants mercredis après-midi et samedi matin avec le personnel municipal

PROJET

Annexe 2 - Le schéma de développement et les moyens mobilisés par chaque partenaire dans le cadre des objectifs partagés

Champs d'intervention	Nature de l'offre à développer en partenariat avec la Caf		Moyens mobilisés par les partenaires	Echéances
	Descriptif	Moyens mobilisés par la Caf	Descriptif	
Petite Enfance	Projet de mise en place d'une crèche AVIP (à vocation insertion professionnelle) en lien avec les structures Petite Enfance	Expertise Caf Aides financières : Bonus mixité sociale et Fonds Publics et Territoires		2021
	Promotion des structures et de la profession d'assistant(e)s maternel(le)s sur le territoire via le service monenfant.fr	Expertise Caf Outils de communication Cnaf		
	Travailler sur l'évolution de l'activité des Ram en lien avec un maillage territorial : -- complémentarité RAM fixes et itinérant	Expertise Caf Aides financières : missions supplémentaires Ram et service en ligne Lieux d'information (LINF) monenfant.fr	Création d'un poste de responsable du RAMI	A partir de fin 2020
	Etude prospective sur les besoins en accueil individuel		Financement d'une étude par un cabinet spécialisé	2021/2022
	Formation des professionnels de la petite enfance, mise en place de séminaires, conférences….	Fonds publics et territoires CNAF	Financement d'actions de formation ou d'intervenants	
	Développement de l'axe sanitaire et de santé, au bénéficie des professionnels, des usagers et de leurs familles		Réflexion sur la mise en œuvre d'un référent santé à l'échelle du réseau	
	Mise en place d'un guichet unique pour faciliter les démarches des familles et des professionnels		Identification d'un lieu et mobilisation de moyens humains pour assurer les permanences, mise en place d'un portail web pour faciliter les démarches, création de supports de communication	2021/2022
Enfance et Jeunesse	Favoriser la mise en place de projets à destination des adolescents, en renforçant le rôle du centre socioculturel en direction de ce public	Expertise Caf Aides financières Caf Prestation de service ALSH, fonds publics et territoires	Création d'un poste d'animateur dédié à l'adolescence	2020
	Réflexion sur la transformation des dispositifs en direction des adolescents, portés par le centre socioculturel, en accueil collectif de mineurs	Prestation de service Jeunes	Création d'un service dédié aux temps péri et extrascolaires et à la réussite éducative	2021/2022 2020/2021

	Amélioration des accueils péri et extrascolaires : travail sur la qualité d'accueil, sur la remontée des informations du terrain, sur leur analyse et mise en place d'actions individuelles et collectives pour remédier aux difficultés rencontrées Actions en direction des professionnels de l'animation pour développer les compétences collectives et individuelles Promouvoir et favoriser l'accès aux diplômes de l'animation	Aides financières de la CAF pour le BAFA fonds locaux et fonds nationaux	Recrutement d'un coordonnateur, en appui de la responsable de service Mise en place d'actions de sensibilisation/formation avec une approche en mode réseau en direction des professionnels des différents dispositifs portés par la Ville de Saint-Dizier : valeurs communes, protocoles d'intervention communs… Actions visant à susciter la vocation des jeunes aux métiers de l'animation : promotion des métiers de l'animation, dispositif d'incitation financière, favoriser l'accueil des stagiaires BAFA sur le territoire	
Parentalité	Favoriser les interventions et les actions en faveur du soutien à la parentalité notamment en lien avec les structures existantes sur le territoire (eaje, Ram, centres sociaux…)	Expertise Caf Aides financières : Prestation de Service, fonds parentalité, fonds locaux	Journée de la petite enfance Interventions et actions en faveur du soutien à la parentalité Création d'un LAEP	2020-2023
Animation de la vie sociale	Réhabilitation du bâtiment du Centre socioculturel, programme à mettre en cohérence avec le projet social Réhabilitation des locaux de l'Association de Quartier du Grand Lachat	Expertise Caf Aides financières : Fonds Publics et Territoires et Prestation de service Fonds locaux CAF	Développement des activités familles Mise en place des nouveaux locaux Veille sur le public 3/6 ans	2021/2022 2022/2023
Accès aux droits	. Mise en place d'un point relais au centre socioculturel			31/12/2021